

44% des établissements secondaires seraient privés ???

Le 20 octobre, on pouvait lire sur le site du ministère de l'éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr/cid251/les-etablissements-d-enseignement-privés.html>) les données suivantes :

Les chiffres de la fréquentation et de la composition des établissements d'enseignement privés primaire et secondaire

Les établissements privés d'enseignement du premier et du second degrés scolarisent plus de 2 millions d'élèves, soit près de 17 % des effectifs en 2008-2009, dans une proportion stable : 13,5 % des élèves dans le premier degré, et 21,1 % dans le second degré.

Le nombre d'écoles et établissements scolaires privés est de 8 871 en 2008-2009. Cela représente 15,5 % du nombre total d'écoles et établissements. 10,9 % des écoles sont privées. 44 % des collèges et lycées sont des établissements privés.

Ce pourcentage de 44% pour les collèges et les lycées privés est étonnant. Allons donc voir un peu les données brutes. On peut les trouver sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Lyc%C3%A9e_en_France.

Évolution du nombre d'établissements du second degré
(France métropolitaine + DOM)¹³

	1960-61 ^{N 1}	1970-71	1980-81	1990-91	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Public													
Collèges	3 372	4 143	4 891	5 019	5 128	5 139	5 168	5 183	5 200	5 220	5 238	5 247	5 260
LP	906	1 150	1 353	1 362	1 108	1 096	1 083	1 072	1 061	1 050	1 043	1 027	1 012
Lycées	1 203	1 171	1 134	1 294	1 513	1 527	1 531	1 538	1 545	1 551	1 554	1 563	1 567
EREA				82	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Total Public	5 481	6 464	7 378	7 757	7 829	7 842	7 862	7 873	7 886	7 901	7 915	7 917	7 919
Privé													
Collèges	1 810	1 294	1 757	1 814	1 808	1 802	1 803	1 804	1 788	1 790	1 773	1 778	1 771
LP	1 300	1 642	978	809	647	650	647	644	641	658	653	660	660
Lycées	1 899	1 676	1 194	1 290	1 102	1 094	1 077	1 082	1 069	1 074	1 069	1 063	1 063
Total Privé	5 009	4 612	3 929	3 913	3 557	3 546	3 527	3 530	3 498	3 522	3 495	3 501	3 494
Total Public + Privé	10 490	11 076	11 307	11 670	11 386	11 388	11 389	11 403	11 384	11 423	11 410	11 418	11 413

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche : édition 2009, septembre 2009, 426 p. (ISBN 1635 9089) [[lire en ligne](#) ^[archive]], p. 41 (2.3 Collèges et lycées : évolution par type d'établissement) .

Nous avons vérifié la dernière colonne, celle qui nous intéresse ici, sur le n°19 (novembre 2009) de « l'état de l'école », brochure publiée par le ministère de l'éducation nationale.

Il y a 11413 établissements du second degré dont 3494 privés. Le pourcentage d'établissements du second degré privés est donc : $3494/11413=0,306$, soit **30,6%**. Alors d'où vient ce **44%** ? On remarque que le nombre de lycées publics est $11413-3494=7919$ et que $3494/7919=0,44$. Pure coïncidence ?

Le numéro 19 de l'état de l'école indique qu'il y a 54 875 écoles dont 49 498 publiques et 5377 privées. Soit un pourcentage d'écoles privées qui vaut $5377/54875=0,098$. **Soit 9,8% et non 10,9% comme annoncé.** Par contre $5377/49498=0,109$.

Le nombre total d'établissements privés est $3494+5377=8871$. Le nombre total d'établissements publics est 57 417.

Le nombre total d'établissements est $54875+11413=66288$. Le pourcentage d'établissements privés est $8871/66288=0,134$, soit **13,4% et non 15,5%**. Par contre $8871/57414=0,155$.

Le 44 % en lieu de 30,6% n'est donc pas une erreur de frappe isolée mais la conséquence d'une erreur systématique sur les calculs de pourcentage.

S'agit-il d'une erreur conceptuelle d'un chargé en communication lors de l'élaboration du site, ou d'une erreur de frappe lors d'une commande excel ? Difficile de le savoir !

Un lecteur de la page citée du site du gouvernement, constatant ce 44% d'établissements privés parmi les établissements du secondaire, pourrait se lancer dans des commentaires divers, oubliant qu'un chiffre seul n'est pas interprétable. Sauf à se limiter à un commentaire respectable mais très subjectif du style « c'est beaucoup », toute interprétation nécessite de relier ce 44% à un contexte et en particulier ici de regarder ce qu'il en était les années précédentes. Le pourcentage d'établissements du secondaire qui sont privés valait l'année précédente 30,6% ($3501/11418$) : avec ce 44% cela ferait une progression en un an de « 13 points ». Quel scoop ! En fait, comment cela serait-il possible ?

Avant de déclarer un scoop, il convient de vérifier les sources, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Les journalistes d'investigation le savent bien.